

ORCHESTRES À L'ÉCOLE

Présentation et appel à candidature

2023-2024



lamballe-terre-mer.bzh



**LAMBALLE
TERRE & MER**
Communauté d'agglomération

Les Orchestres à l'École (OAE) sont des partenariats forts entre Lamballe Terre & Mer, les écoles et les communes.

L'Orchestre à l'École est un apprentissage instrumental en orchestre, pendant le temps scolaire.

Les séances durent 2 heures, éventuellement entrecoupées par le repas ou une récréation (1h par pupitre/instrument, 1h en orchestre).

Les **enfants** sont au cœur du projet. Ils peuvent participer à différents événements de la commune et de l'école : rencontres, concerts, vœux, fête de fin d'année...

Les **professeurs des écoles** restent les personnes référentes et responsables de leur classe. Ils veillent au bon déroulement des séances. Leur présence est requise pendant les 2 heures. Dans l'idéal, les professeurs sont des apprentis musiciens au même titre que les élèves.

Les **enseignants musique** sont reconnus tant comme pédagogue que comme artiste. Les jours indiqués sont précis, car certains enseignants sont multi-employeurs ou engagés sur des dispositifs qui ont des horaires particuliers et non modifiables. Les OAE peuvent être sur le temps scolaire et/ou périscolaire, en accord avec l'Inspecteur-trice de l'Éducation Nationale.

Lamballe Terre & Mer met à disposition les enseignants musique et un parc instrumental. Une convention annuelle ou pluriannuelle détermine les conditions du partenariat.

Les **communes** participent aux frais du projet et mettent des salles à disposition, gratuitement. Le coût annuel demandé aux communes et payable en plusieurs fois est de 6 000 €. Une participation de l'association des parents d'élèves est également envisageable.

Exemple sur l'année scolaire 2023-2024 :

	Budget 2023	Budget 2024
Commune	1 000 €	2 000 €
Association	1 000 €	2 000 €

La **famille** des élèves concernés par le projet soutient et permet à l'enfant de répéter au domicile familial.

Le document de demande d'accueil d'un OAE est en dernière page. Il est à **renvoyer signé**

avant le vendredi 14 avril 2023.

Contact :
Service Culture de
Lamballe Terre & Mer
Coordinatrice de
l'éducation Artistique :
Céline LE BON
celine.lebon@lamballe-
terre-mer.bzh
02 96 50 95 49

LES APPORTS D'UN ORCHESTRE À L'ÉCOLE

Compétences transversales

Écoute, mémorisation,
autonomie, initiative,
entraide

Apprentissage actif

Éducation musicale

par l'écoute
et la réalisation de projets
musicaux

Vivre ensemble

Compétences sociales
et civiques

Motricité



QUEL ORCHESTRE DANS MA CLASSE ?

Orchestre Cordes

Cycle scolaire concerné : Du CP au CM2

Durée : 1 an ou 2 ans (sur le même niveau ou auprès des mêmes élèves)

Composition de l'orchestre :

Violon, alto, violoncelle, contrebasse

Besoins matériels :

Espace de stockage suffisant et sécurisé. 2 salles de travail disponibles simultanément, dont une grande pouvant accueillir l'orchestre.

Jours et horaires possibles :

2h tous les vendredis après-midi

Orchestre Cordes et Vents

Cycle scolaire concerné :

CE2, CM1, CM2

Durée : 1 an ou 2 ans (sur le même niveau ou auprès des mêmes élèves)

Composition de l'orchestre :

Flûte, harpe et violoncelle

Besoins matériels :

Espace de stockage suffisant et sécurisé. 3 salles de travail disponibles simultanément, dont une grande pouvant accueillir l'orchestre.

Jours et horaires possibles :

2h tous les vendredis matin



DEMANDE D'ACCUEIL D'UN **ORCHESTRE À L'ÉCOLE**



À renvoyer avant **le vendredi 14 avril 2023**
par courrier ou par mail : celine.lebon@lamballe-terre-mer.bzh

École intéressée

Nom de l'école :

☐

Publique

☐

Privée

Nom de la directrice/du directeur :

Téléphone de l'école :

Adresse mail de l'école :

Adresse postale de l'école :

Classe concernée

Effectif prévu en 2023/2024 :

Nom de l'enseignant-e :

Contact :

Commune

Téléphone de la mairie :

Adresse mail de la mairie :

Interlocuteur à la mairie :

Partenaires

Désignation de la structure :

Nom et qualité de la personnes référente :

Téléphone :

Adresse mail :

Orchestre à l'École choisi :

☐

OAE Cordes

☐

OAE Cordes et vents

☐

1 an

☐

2 ans

*Signatures École/Mairie/Autres partenaires (financiers notamment) précédées de la mention
« Lu et approuvé », de la date et du lieu :*

Directrice/directeur de l'école

Maire

Autre(s) partenaire(s)